

SMART CITIES

Signature de la Charte de Milan L'arrondissement de Verviers comme territoire de transition

Les 20 communes francophones de l'arrondissement de Verviers (Aubel, Baelen, Dison, Herve, Jalhay, Lierneux, Limbourg, Malmedy, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trois-Ponts, Verviers, Waimes, Welkenraedt) sont entrées dans l'histoire le 28 février dernier, à Malmedy. Chacun de ses représentants, bourgmestres et échevins, y ont en effet décidé de signer la Charte de Milan, sous l'impulsion du Réseau Aliment-Terre. Et de prendre ainsi, ensemble, l'engagement de soutenir le droit à une alimentation saine, nutritive, mais surtout locale. La Charte de Milan, c'est en effet le principal héritage de l'exposition universelle de 2015.



ALAIN DEPRET
Secrétaire de rédaction

Cette charte est donc un document collectif, et un véritable acte politique inédit, en vue de sensibiliser largement sur le rôle de l'alimentation pour une meilleure qualité de vie. Elle propose des mesures concrètes pour combattre le gaspillage alimentaire, la faim et l'obésité dans le monde et prône un nouveau modèle alimentaire et agricole. La prise de position a pour objectif de conduire le territoire de ces vingt communes participantes vers un changement immédiat dans le domaine de l'alimentaire.

La Charte de Milan a été rédigée dans le cadre de l'exposition universelle de Milan en 2015, dont le thème était « Nourrir la planète, l'énergie pour la vie ». Ce document est le principal héritage de l'exposition et a pour objectif de soutenir le droit à une alimentation saine, nutritive, suffisante et durable en tant que droit fondamental pour tous. Elle prône un nouveau modèle alimentaire et agricole qui a pour ambition de garantir des aliments sains et nutritifs pour tous, l'éradication de la faim, de la

malnutrition et des maladies causées par les régimes alimentaires. Mais aussi améliorer la qualité des sols, utiliser l'eau avec parcimonie, sans polluer, réduire les émissions de gaz à effet de serre, restaurer la biodiversité, réduire le gaspillage alimentaire, améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs dans les pays en développement et établir de bons standards de bien-être animal.

La Charte de Milan s'adresse aux citoyens, aux associations, aux entreprises mais aussi aux gouvernements et aux institutions. Lors de l'exposition de 2015, plus d'un million de signatures individuelles ont ainsi été recueillies parmi lesquelles celles de plusieurs chefs d'États tels que Sergio Mattarella, Angela Merkel et François Hollande. En tant que Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale du Gouvernement fédéral, Willy Borsus l'a également signée. En tant que pays, la Suisse l'a ratifiée en 2015. Dans l'arrondissement verviétois, la Ville de Verviers a pris les devants en ratifiant la charte. Notez qu'en Belgique, les villes de Liège, Bruxelles, Bruges et Gand ont également signé le « Pacte de Milan » qui a une dimension plus urbaine.

Le cas de l'arrondissement de Verviers

Dans le cadre de la mise en place du Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers (RATav), une partie de ces thématiques peuvent être explorées. Et pour cause, d'après de récentes constatations, la région a vu disparaître un grand nombre de ses exploitations agricoles ainsi que la suppression de 2/3 de ses fermes de petite taille. Il a également été prouvé que l'agriculture industrielle est responsable d'une quantité importante d'émission de gaz à effet de serre et de la dégradation des sols. Mais ce n'est pas tout: la population belge, et plus particulièrement wallonne, s'est progressivement tournée vers la consommation de produits transformés. Les gens ont commencé à favoriser les plats préparés et à consacrer moins de temps à la cuisine. Ils ont arrêté de privilégier l'achat et l'utilisation des produits frais locaux. Des changements d'habitude qui sont à la base de la croissance du surpoids et de l'obésité ainsi que de l'augmentation du taux de diabète et de maladies cardio-vasculaires.

L'événement du 28 février dernier se tenait donc à Malmedy, en présence du Ministre Di Antonio, d'une représentante du Ministre Jeholet et d'Olivier De Schutter, Professeur à l'UCL, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation de 2008 à 2014. Carlo Di Antonio, le Ministre de l'Environnement, a, plus particulièrement, souligné la qualité de la démarche mise en place et le rassemblement de vingt pouvoirs locaux indépendants qui ont décidé de s'unir autour d'un projet territorial. Il a également exprimé sa volonté de poursuivre et d'amplifier, au niveau wallon, une politique orientée vers le local et la qualité. Le Gouvernement wallon souscrit ainsi à cette ratification et sera très attentif aux développements opérés au sein de l'arrondissement de Verviers qui doit s'ériger en exemple pour la Wallonie dans le cadre de cette transition sociétale.



LE RÉSEAU ALIMENT-TERRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS: PORTE D'ENTRÉE DE LA TRANSITION

Le Réseau Aliment-Terre (RAT) de l'arrondissement de Verviers fait suite à un appel à projets, lancé par l'Agence pour l'entreprise et l'innovation (AEI) en décembre 2016, afin de favoriser le développement de projets et filières en circuits courts en vue de renforcer l'économie alimentaire locale et régionale, ainsi que le travail entamé par de nombreux acteurs de l'arrondissement sur les circuits courts. Le projet bénéficie d'un subside de 150.000 euros sur deux ans pour mener des actions permettant de structurer des filières en circuits courts devant permettre aux habitants des villes et des campagnes de se fournir en produits alimentaires locaux et aux producteurs de vivre décemment du fruit de leur travail.

Parmi les porteurs du projet, nous retrouvons de nombreux acteurs issus des vingt communes francophones de l'arrondissement de Verviers, dont des acteurs politiques (la conférence des bourgmestres de l'arrondissement de Verviers), des acteurs du développement local (« GAL Pays de Herve », « Pays de Herve-Futur », « Fondation rurale de Wallonie », Signum), économique (« de bouche à oreille », « Step Entreprendre »), universitaire (Sybille Mertens) et bien d'autres. Il s'agit là d'un véritable rassemblement de forces vives.

Le RATav porte prioritairement sur les vingt communes francophones de l'arrondissement de Verviers. Il s'est donné pour mission de soutenir de nouveaux projets qui renforcent une ou plusieurs des phases de la filière en circuits courts, dans l'objectif de soutenir l'agriculture locale durable, de fédérer les acteurs de l'arrondissement autour d'un projet porteur, de structurer les acteurs qui sont déjà actifs dans diverses localisations de l'arrondissement afin de favoriser les coopérations et synergies et de relayer, auprès de chaque acteur, ce qui se fait actuellement.

POUR PLUS D'INFOS

Site Internet: www.ratav.org

Page Facebook:

<https://www.facebook.com/RATAV.org/>



En plus des vingt conseils communaux, toute une série d'autres acteurs ont également décidé de signer la charte, à commencer par les groupements d'entrepreneurs. Ceux-ci s'engagent également à soutenir toute action promotionnant une alimentation saine et durable. Fait unique, ils marchent ensemble avec les pouvoirs publics dans une même direction. À l'instar de la Drone provençale, l'arrondissement de Verviers s'impose donc désormais comme un pôle d'attention et un laboratoire en termes de transition alimentaire grâce à la présence sur son territoire d'une agriculture biologique, d'entreprises soucieuses de s'inscrire dans les circuits courts et de groupements citoyens qui développent des projets et initiatives durables. Une véritable première mondiale.



Le lecteur trouvera un reportage à ce sujet sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (www.youtube.com/uvctv).